



U.F.R. Lettres, Culture et Sciences Humaines

**Licence professionnelle
Guide conférencier**

**LIVRET
DE
L'ETUDIANT**

2019 – 2020

*Département Métiers de la Culture
Boulevard Gergovia – 63000 Clermont-Ferrand
04 73 34 66 82*

UFR LCSH

Livret de l'étudiant
Licence professionnelle Guide conférencier
Année universitaire 2018-2019

<i>Le département Métiers de la culture</i>	p. 3
<i>Objectifs de la formation de guide conférencier</i>	p. 4
<i>Débouchés professionnels</i>	p. 5
<i>Équipe pédagogique</i>	p. 6
<i>Calendrier des activités pédagogiques, année universitaire 2019-2020</i>	p. 7
<i>Maquette</i>	p. 8-9
<i>Modalités du contrôle des connaissances</i>	p. 10-11
<i>Règlement général</i>	p. 12
<i>Informations pratiques</i>	p. 13
<i>Stages</i>	p. 14
<i>Plans</i>	p. 15

Le département Métiers de la culture

Le Département Métiers de la culture est une composante de l'UFR Lettres, Culture et Sciences Humaines de l'Université Clermont-Auvergne. Il regroupe des formations professionnelles liées au domaine culturel (Arts du spectacle, Tourisme, Livre : médiation culturelle et numérique, Direction de projet ou d'établissement culturel).

Direction de Département :

Caroline Lardy (caroline.lardy@uca.fr)

Bureau 303 – Tel : 04 73 34 66 76

Direction filière tourisme :

Pascal Desmichel (pascal.desmichel@uca.fr)

Bureau 30 – Tel : 04 73 34 66 76

Responsable de la licence professionnelle guide-conférencier :

Jean-François Luneau (j-francois.luneau@uca.fr)

Bureau 306 – Tel : 04 73 34 66 09

Secrétariat de Licence (formations livre et multimédia) :

Bénédicte Coppin (benedicte.coppin@uca.fr)

Bureau 207 – Tel : 04 73 34 66 82

Le secrétariat est ouvert le matin de 8h30 à 11h30 ; l'après-midi de 13h30 à 16h. Le secrétariat peut être ponctuellement fermé lorsque cela est nécessaire (réunion, rendez-vous, absence). Une **boîte aux lettres** (n°112) est à votre disposition au rez-de-chaussée de l'UFR LCSH. Vous pouvez y déposer toutes vos demandes par écrit (ex : document à faire signer, demande d'attestation, demande de matériel, etc.), elles seront traitées dans les meilleurs délais. Ne pas oublier de préciser votre nom et votre formation.

L'annuaire de l'université : Dans cet annuaire, vous pouvez trouver le numéro de téléphone et l'adresse email d'un enseignant ou d'un service de l'Université Clermont Auvergne.

<http://www.uca.fr/annuaire-/annuaire-12831.kjsp>

Objectifs de la formation de guide conférencier

L'obtention du diplôme de LP Guide-conférencier permet à son titulaire de se voir délivrer en préfecture la carte professionnelle de guide-conférencier suivant l'arrêté du 9 novembre 2011.

Cette carte est obligatoire pour assurer une visite commentée dans les musées et monuments historiques, ou dans le cadre d'une prestation commercialisée par un opérateur de voyages et de séjour (décret n° 2011-930 du 1^{er} août relatif aux personnes qualifiées pour la conduite de visites commentées dans les musées et monuments historiques, et articles L. 221-1, R. 221-1 et suivants, D. 221-5 et suivants du Code du tourisme (<https://www.entreprises.gouv.fr/tourisme/metiers/guide-conferencier>, site de la Direction Générale des Entreprises, Ministère de l'économie, de l'industrie et du numérique).

Les objectifs de la formation sont donc de former des diplômés et guides-conférenciers polyvalents :

- dotés d'une culture générale solide et pluridisciplinaire, en histoire, géographie, histoire des arts ou de la littérature, et capables d'analyser et d'interpréter les objets culturels correspondants
- maîtrisant deux langues vivantes étrangères au niveau C1 du cadre européen commun de référence
- favorisant la valorisation touristique du patrimoine par l'élaboration de produits originaux de guidage répondant aux besoins de clientèles, françaises ou étrangères, diversifiées et en évolution rapide
- capables de négocier avec les prestataires, d'assurer la gestion de groupes, de communiquer efficacement
- gérant l'ensemble des prestations (montage circuit, négociation de prix, accompagnement, présentation et commentaire en langues française et étrangères

Site web :

<http://www.uca.fr/formation/nos-formations/catalogue-des-formations/licence-professionnelle-guide-conferencier-10073.kjsp?RH=1483953816388#programContent451225e9-060d-4793-9f1e-b8fa982cadf6->

Débouchés professionnels

Métiers visés

Les diplômés travaillent dans des structures touristiques ou l'accueil touristique, dans des structures touristiques ou culturelles, tant publiques que privées, relevant de :

- l'accueil touristique, culturel et patrimonial (Office de tourisme, service d'animation du patrimoine, musées, centres archéologiques, Villes et Pays d'Art et d'Histoire, entreprises ouvertes sur le tourisme de découverte économique, ...)
- la conception de produits touristiques (Service Loisir-Accueil, TO, agences réceptives, ...)
- l'accompagnement (OT, agences réceptives, ...)
- le guidage (association de guides, autoentrepreneurs ...)

Les métiers visés sont donc :

- Guide (Fiche ROME « Accompagnement de voyages, d'Activités culturelles ou sportives », n°G1201)
- Conférencier (Fiche ROME « Accompagnement de voyages, d'Activités culturelles ou sportives », n°G1201)
- Éventuellement animateur/médiateur (Fiche ROME « Promotion du Tourisme local », n°G1102 + « Animation d'activités culturelles et ludiques » n°G1202)
- Éventuellement : accompagnateur (Fiche ROME « Accompagnement de voyages, d'Activités culturelles ou sportives », n°G1201)

Secteurs d'activités :

- Tourisme
- Médiation culturelle

Équipe pédagogique

Responsable pédagogique

Jean-François Luneau (J-Francois.Luneau@uca.fr)

Enseignants et enseignants-chercheurs :

Raphaël Berthold (Raphael.Berthold@uca.fr)

Céline Bricault (Celine.Bricault@uca.fr)

Bernadette Hidalgo-Bachs (hidalgo.bachs@yahoo.fr)

Didier Masurier (Didier.Masurier@uca.fr)

Catherine Morgan-Proux (catherine.morgan-proux@uca.fr)

Les enseignants permanents ont leur bureau situé au département et sont disponibles selon leurs horaires de permanence ou sur rendez-vous.

Ils possèdent chacun une boîte aux lettres située dans les locaux du département (secrétariats et /ou rez-de-chaussée de l'UFR LCSH) ainsi qu'une adresse email (consulter le site Internet de l'Université).

Professionnels :

Catherine Adler (katrinadler@orange.fr)

Jean-Louis Bachelard (jean-louis.bachelard@wanadoo.fr)

Agnès Bertet (agnes.bertet@orange.fr)

Catherine Leandri (leandri@wanadoo.fr)

Vincent Thivolle (vincent.thivolle@hotmail.fr)

Calendrier des activités pédagogiques

année universitaire 2019/2020

Réunion de rentrée : jeudi 5/09/2019

Début des cours : lundi 9 septembre 2019

Vacances de Toussaint : du 26 octobre au 3 novembre 2019

Semaine pédagogique du S1 : du lundi 9 décembre au vendredi 13 décembre 2019

Examens du semestre 1, 1^{re} session : du lundi 16 décembre au vendredi 20 décembre 2019.

Vacances de Noël : du samedi 21 décembre 2018 au dimanche 5 janvier 2020

Examens semestre, 1^{re} session (suite) : du lundi 6 janvier 2020 au vendredi 18 janvier

Début des cours : lundi 20 janvier 2020

Vacances d'hiver : du 22 février au 1^{er} mars 2020

Voyage d'étude : semaine du 2 au 7 février 2020

Vacances de printemps : du 18 avril au 3 mai 2020

Examens semestre 2 - Première session : Du lundi 4 mai au jeudi 7 mai 2020

Début des stages : 11 mai 2020

Délibérations : jeudi 4 juin 2020

Examens semestres 1 et 2, 2^e session : Du lundi 22 juin au vendredi 4 juillet 2020

Délibérations : 15 juillet 2020

Semaines du 2 au 20 septembre : Soutenances projets collectifs et soutenances des stages

Maquette

Semestre 1							
UE	Crédits ECIS	Intitulés UE	Disciplines concernées (matières)	Durée totale (en heures)	CM	TD	Compétences attendues
50	3	Connaissance et gestion de l'activité professionnelle	Projet tuteuré (= mise en œuvre d'un projet de terrain collectif)	14		14	Connaissance et gestion de l'activité professionnelle - Connaître les différents statuts professionnels dans les structures touristiques et culturelles. - Acquérir des éléments pertinents concernant les actions la diffusion et la mise en œuvre des prestations de guidage en France, afin de s'insérer sur le marché du travail.
			Interventions de professionnels et sorties pédagogiques autour des thèmes : - Approche culturelle des publics (identifications, besoins, spécificités et particularités) - Environnement économique et diversité de l'offre dans les milieux de la culture et du tourisme - Insertion professionnelle - Guidage et numérique				
51	3	Histoire de l'art antique et médiévale	Histoire de l'art antique et médiévale	24	14	10	Arts, sciences et patrimoines antiques et médiévaux - Actualiser et enrichir ses connaissances scientifiques et culturelles. - Apprendre à effectuer des recherches documentaires. - Développer et élargir ses champs d'intervention.
52	3	Histoire antique et médiévale	Histoire des arts et des techniques	12		12	
			Histoire des civilisations	14	6	8	
53	3	Patrimoine littéraire antique et médiéval	Patrimoine littéraire	24	14	10	
54	3	Anglais	Anglais	24	8	16	Langues vivantes étrangères - Acquérir un vocabulaire spécialisé. - Intégrer des référents culturels propres à la langue enseignée. - Utiliser la documentation dans la langue correspondante. - Communiquer de manière fluide et conviviale
55	3	Présentation orale Anglais	Présentation orale Anglais	24		24	
56	3	LVB	LVB ou validation autre langue maternelle par équivalence	24	8	16	Langues vivantes étrangères - Acquérir un vocabulaire spécialisé. - Intégrer des référents culturels propres à la langue enseignée. - Utiliser la documentation dans la langue correspondante. - Communiquer de manière fluide et conviviale
			Présentation orale LVB ou validation langue maternelle par équivalence	12		12	
57	3	Géographie	Géographie humaine et physique	24	14	10	Démarche d'interprétation appliquée au territoire et à l'objet culturel : Fournir des connaissances approfondies pour appréhender les enjeux d'un territoire quels que soient les emboîtements d'échelles : musées, monuments, Villes et Pays d'art et d'histoire, sites naturels, parcs naturels régionaux, sites industriels. - Apprendre à maîtriser la panoplie d'outils d'interprétation. - Approcher et découvrir des nouvelles
58	3	Tourisme et patrimoine	Sociologie des touristes et anthropologie du tourisme	25	25		
			Connaissance du patrimoine culturel	10		10	
59	3	Mise en situation et pratique professionnelle	Communication orale	12		12	Mise en situation et pratique professionnelle : Se familiariser avec des situations de terrain dans le cadre individuel et collectif - Analyser et adapter sa pratique
			Présentation de patrimoine	24		24	
				267	89	178	

Semestre 2							
UE	Crédits ECTS	Intitulés UE	Disciplines concernées (matières)	Durée totale (en heures)	CM	TD	Compétences attendues
60	3	Connaissance et gestion de l'activité professionnelle	Projet tuteuré (= mise en œuvre d'un projet de terrain collectif)	14		14	Connaissance et gestion de l'activité professionnelle - Connaître les différents statuts professionnels dans les structures touristiques et culturelles. - Acquérir des éléments pertinents concernant les actions la diffusion et la mise en œuvre des prestations de guidage en France, afin de s'insérer sur le marché du travail.
			Interventions de professionnels autour des thèmes : - Approche culturelle des publics (identifications, besoins, spécificités et particularités) - Environnement économique et diversité de l'offre dans les milieux de la culture et du tourisme - Insertion professionnelle				
61	3	Histoire de l'art moderne et contemporaine	Histoire de l'art moderne et contemporaine	24	14	10	Arts, sciences et patrimoines modernes et contemporains - Actualiser et enrichir ses connaissances scientifiques et culturelles. - Apprendre à effectuer des recherches documentaires. - Développer et élargir ses champs d'intervention.
62	3	Histoire moderne et contemporaine	Histoire des arts et des techniques	12		12	
			Histoire des civilisations	14	6	8	
63	3	Anglais	Patrimoine littéraire moderne et contemporain	24	14	10	Langues vivantes étrangères - Acquérir un vocabulaire spécialisé. - Intégrer des référents culturels propres à la langue enseignée. - Utiliser la documentation dans la langue correspondante. - Communiquer de manière fluide et conviviale
			Anglais	24	8	16	
64	3	LVB	LVB ou validation langue maternelle par équivalence	24	8	16	Méthodologie et technique de la médiation orale des patrimoines - mettre en œuvre une prestation de médiation. - Conception de la trame de la prestation : - Conduite de la prestation : Ajuster sa prestation Prendre la parole Gérer les aspects pratiques et humains liés à la visite.
65	3	Présentations orales	Présentation orale Anglais	24		24	
			Présentation orale LVB ou validation langue maternelle par équivalence	12		12	
66	3	Présentation de patrimoine	Présentation de paysage	24	10	14	Méthodologie et technique de la médiation orale des patrimoines - mettre en œuvre une prestation de médiation. - Conception de la trame de la prestation :
			Présentation de patrimoine	25		25	
67	9	Mise en situation et pratique professionnelle	Voyage d'étude	12		12	Mise en situation et pratique professionnelle. - Se familiariser avec des situations de terrain dans le cadre individuel et collectif. - Analyser et adapter sa pratique.
			Stage				
	30			233	60	173	

Modalités du contrôle des connaissances

Semestre 1, 1^{re} session :

	Crédits ECTS	Type de contrôle	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 50 : Connaissance et gestion de l'activité professionnelle EC 1 : Projet tuteuré (= mise en œuvre d'un projet de terrain collectif) EC 2 : interventions de professionnels	3	ET	1	TP	
UE 51 : Histoire de l'art antique et médiévale	3	ET	1	E	
UE 52 : Histoire antique et médiévale EC 1 : Histoire des arts et des techniques EC 2 : Histoire des civilisations	3	ET	1	E	
		ET	1	E	2
UE 53 : Patrimoine littéraire	3	CC	2	EO	1
UE 54 : Anglais	3	CC	2	O	
UE 55 : Présentation orale Anglais	3	CC	2	O	
UE 56 : LVB EC 1 : LVB ou validation autre langue maternelle par équivalence EC 2 : Présentation orale LVB	3	CC	2	EO	1
		CC	2	O	
UE 57 : Géographie EC 1 : Géographie humaine et physique	3	ET	1	O	
UE 58 : Tourisme et patrimoine EC 1 : Sociologie des touristes et anthropologie du tourisme EC 2 : Connaissance du patrimoine culturel	3	ET	1	O	
		ET	1	O	
UE 59 : Mise en situation et pratique professionnelle EC 1 : Communication orale EC 2 : Présentation de patrimoine	3	CC	2	O	
		CC	2	O	

Légende : ET = épreuve terminale, CC = contrôle continu, O = oral, E = écrit, TP = travaux pratiques, M = mémoire, S = soutenance

Semestre 2, 1^{re} session :

	Crédits ECTS	Type de contrôle	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 60 : Connaissance et gestion de l'activité professionnelle EC 1 : Projet tuteuré (= mise en œuvre d'un projet de terrain collectif) EC 2 : interventions de professionnels	3	ET	1	MS	
UE 61 : Histoire de l'art moderne et contemporaine	3	ET	1	O	
UE 62 : Patrimoine littéraire moderne et contemporain EC 1 : Histoire des arts et des techniques EC 2 : Histoire des civilisations EC 3 : Patrimoine littéraire	3	ET	1	O	
		ET	1	E	2
		CC	2	OE	1
UE 63 : Anglais	3	CC	2	EO	1
UE 64 : LVB ou validation langue maternelle par équivalence	3	CC	2	O	
UE 65 : Présentations orales EC 1 : Présentation orale Anglais EC 2 : Présentation orale LVB ou validation langue maternelle par équivalence EC 3 : Présentation de paysages	3	CC	2	O	
		CC	2	O	
		CC	2	O	
UE 66 : Présentation de patrimoine	3	ET	1	O	
UE 67 : Mise en situation et pratique professionnelle EC 1 : Voyage d'étude EC 2 : Stage	9	CC	2	O	
		CC	1	MS	

Légende : ET = épreuve terminale, CC = contrôle continu, O = oral, E = écrit, TP = travaux pratiques, M = mémoire, S = soutenance

Remarque importante :

Pour chacun des semestres, il est prévu une seconde session. Dans la mesure où celle-ci se déroule en juin (voir le calendrier des activités pédagogiques, p. 7), alors que les étudiants sont déjà en stage, il est impératif pour les étudiants de la licence professionnelle de valider les unités d'enseignement lors de la 1^{re} session.

Règlement général

ABSENCES :

Les cours : L'assiduité aux cours est obligatoire pour les licences professionnelles.

La présence aux cours, interventions de professionnels, conférences, sorties terrain, voyage d'études est obligatoire. Nous vous rappelons qu'une semaine de cours commence le lundi matin et se termine le vendredi après-midi. La ponctualité est de mise.

Toute absence devra être signalée par mail au responsable de LP et aux enseignants concernés et justifiée par un certificat médical (ou autre justificatif) présenté dans un délai de huit jours au secrétariat.

Les absences non justifiées seront sanctionnées lors des délibérations d'examens en fin de semestre.

EXAMENS :

En cas d'absence à un examen, pour cas de force majeure, l'étudiant doit fournir au secrétariat, un certificat médical ou autre justificatif dans les huit jours suivant l'absence. Passé ce délai, l'étudiant sera considéré comme « défaillant ».

La même règle s'applique aux travaux donnant lieu à l'attribution d'une note prise en compte dans les évaluations (rendu des rapports de stage, mémoires, TD, etc...)

RÈGLES DE COMPENSATION APPLIQUÉES PAR LA SCOLARITÉ DE L'UFR LCSH :

0. L'année est acquise si la moyenne S1 + S2 est supérieure ou égale à 10/20.
1. Le semestre est acquis si la moyenne des UE du semestre est supérieure ou égale à 10/20.
2. L'UE est acquise si la moyenne des notes de l'UE est supérieure ou égale à 10/20. Une UE acquise est capitalisée (on la conserve acquise d'une année sur l'autre).
3. Si l'UE n'est pas acquise, le candidat ne repasse à la deuxième session que les notes inférieures à la moyenne. La meilleure des deux notes est conservée

Remarque importante :

On ne peut valider une UE, un semestre, son année si l'on est considéré comme « défaillant » (pas de note pour une évaluation = pas de note pour l'UE = pas de note pour le semestre = pas de note pour l'année = pas de note pour le diplôme).

Informations pratiques

L'association des étudiants : ALTO

ALTO collabore financièrement à la réalisation des voyages d'études, contribue au suivi régulier de l'insertion des anciens et à la constitution d'un répertoire, et participe aux conseils du département et aux relations avec les professionnels. Les élections du Président et des membres du bureau d'ALTO ont lieu la dernière semaine de septembre. Pour fonctionner l'association a besoin de vous ! Plus vous serez nombreux à vous investir dans ses activités et plus elle sera dynamique et reconnue au niveau de l'université.

Les étudiants élisent deux **délégués** par année et par parcours (élections en début d'année).

La bibliothèque du département

La Bibliothèque Universitaire 1er cycle de l'UFR LLSH (site Gergovia, 2^{ème} étage) rassemble ces ouvrages. Vous trouverez aussi à la Bibliothèque Universitaire 2e cycle (Lettres et Sciences humaines - Boulevard Lafayette) les ouvrages dont vous avez besoin. Le catalogue est consultable sur <http://bcu.univ-bpclermont.fr/>

N'hésitez pas à consulter les Informations pratiques pour connaître les horaires d'ouverture, les conditions de prêt, les services proposés par chaque bibliothèque.

Les bibliothèques des différents départements sont également accessibles à tous les étudiants.

Le matériel pédagogique

Pour vos exposés lors des cours, du matériel peut vous être prêté :

- vidéoprojecteur
- ordinateur PC portable
- rétroprojecteur
- projecteur de diapositive
- lecteur DVD/vidéo
- tablettes

Pour cela vous devez en faire la réservation auprès du secrétariat.

Une charte d'utilisation du matériel et un cahier d'enlèvement du matériel devront être signés par les étudiants.

En cas de problèmes informatiques ou concernant l'utilisation du matériel pédagogique, vous devez vous adresser au secrétariat du département.

Stages

Dans le cadre de votre formation, vous devez effectuer un stage de 12 semaines minimum (3 mois) dans une entreprise de votre choix. La recherche de stage est libre, et vos enseignants peuvent cependant vous conseiller. Pour vous aider, le département tient à jour une liste des lieux de stage des étudiants des promotions antérieures. Par ailleurs, de nombreuses structures envoient au département des métiers e la culture des offres de stage qui sont ensuite diffusées aux étudiants.

La mission principale qui doit vous être proposée est la réalisation de visites guidées. Une structure qui ne vous offre pas au minimum 3 visites par semaine ne peut être retenue.

Vous pouvez choisir d'effectuer votre stage à l'étranger.

Recherche de stage à l'étranger

◆ **Responsable :**

Catherine MORGAN-PROUX

Tel : 04 73 34 66 71

Catherine.MORGAN-PROUX@uca.fr

relations internationales : <http://www.uca.fr/international/partir-a-l-etranger/>

Vous trouverez sur le site de l'Université toutes les informations sur les différentes **aides financières** qui vous sont offertes suivant votre projet de mobilité internationale : <http://www.uca.fr/international/partir-a-l-etranger/beneficier-d-aides-financieres/>

Plans



Plan du Site Carnot

